

## Mode d'emploi

### Lampe de bain étanche solaire « Super Splash »

F

Ce mode d'emploi s'applique exclusivement à la lampe solaire. Il contient des informations importantes concernant la mise en service et la manipulation de la lampe. Ces informations doivent être observées même lorsque vous donnez ce produit à des tiers. Par conséquent, archivez ce mode d'emploi afin de pouvoir le relire ultérieurement.

## 1. Introduction

Cher client, Nous vous remercions d'avoir opté pour cette lampe solaire. La lampe solaire que vous venez d'acheter est un produit qui a été conçu et fabriqué suivant les dernières connaissances techniques.

**CE** Ce produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été attestée et les explications et documents correspondants sont déposés chez le fabricant.

Afin de préserver l'état de la lampe et de garantir un fonctionnement sans dangers, vous devez, en tant qu'utilisateur, observer ce mode d'emploi !

## 2. Consignes de sécurité



- En cas de dommages occasionnés suite à la non-observation de ce mode d'emploi, le droit à la garantie est annulé !
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages consécutifs !
- En cas de dommages matériels ou corporels occasionnés suite à une manipulation non conforme ou à la non-observation des

consignes de sécurité, nous déclinons toute responsabilité.

- Dans ces cas, tout droit à la garantie est annulé.

Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE), la transformation et/ou la modification de la lampe solaire de sa propre initiative n'est pas autorisée. Veuillez à ce que la lampe solaire soit mise en service de façon conforme. A cet effet, observez ce mode d'emploi. Dans les établissements industriels, les prescriptions relatives à la prévention contre les accidents, établies par l'association de la corporation professionnelle pour les installations et les moyens d'exploitation électriques, doivent être respectées.

## 3. Utilisation conforme à l'emploi prévu et fonctionnement

La lampe de bain étanche solaire est conçue pour une utilisation à l'extérieur. Les 6 émetteurs de la lampe sont conformes à l'indice de protection IP 68 et peuvent donc être utilisés sous l'eau.

Le module solaire est de protection IP 44 (protection contre les projections d'eau) et peut être également utilisé à l'extérieur. Une immersion du module solaire dans l'eau n'est pas permise. Les connecteurs de câbles doivent toujours être branchés ensemble et les capuchons de protection doivent être bien fermés. En hiver et en cas de risque de gel, les émetteurs doivent être retirés de l'eau. Ce produit est réalisé dans la classe de protection III (protection basse tension).

Au crépuscule, la lampe se met automatiquement en marche et, au lever du jour et/ou quand les accus sont déchargés, elle s'éteint. La durée d'éclairage maximale est d'environ 8 heures quand l'accu est entièrement chargé et sans le recharger. Le module solaire installé dans la partie supérieure du boîtier charge les accus mis en place. L'éclairage peut être allumé et éteint au moyen d'un interrupteur situé à l'arrière du module solaire.

Ce produit n'est pas un jouet et est conçu pour une utilisation privée.

**Remarque :** veuillez à ce que le module solaire soit orienté le plus possible vers le sud et à ce que toute ombre soit évitée. Dans le cas d'une orientation côté nord, le produit n'est pas utilisable.

## 4. Mise en service

1. Enlevez avec précaution les pièces de l'emballage et déballez les accessoires.

2. Les 6 anneaux lumineux à LED peuvent être embrochés sur le porte-disque. Ce disque peut être ensuite rempli de petites pierres. Ainsi, il est mieux fixé dans l'étang.

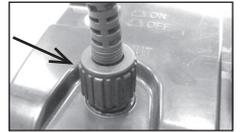


3. Recherchez un endroit approprié au montage du module solaire dans le rayon d'action des émetteurs. Veillez à ce que cet endroit soit orienté plein sud et à ce qu'il n'y ait pas d'ombre sur le module solaire. Le module solaire peut être enfoncé dans le sol par une perche de mise à la terre, l'articulation à rotule permet une orientation optimale du module solaire en direction du soleil.

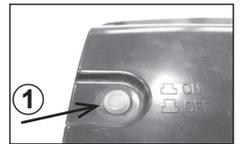
4. Raccordez les émetteurs, les pièces en T conformément au dessin ci-dessous.

**Remarque :** il s'agit de fiches protégées de l'humidité. Branchez les fiches ensemble en veillant à ce que la bague d'étanchéité soit bien positionnée sur la fiche et vissez à fond le bouchon fileté.

5. Branchez la fiche dans la prise située à l'arrière du module solaire.



6. A présent, mettez l'interrupteur (1) situé à l'arrière du module solaire en position « ON ». Les émetteurs solaires sont activés.



## 5. Affichage par LED

En plus de l'interrupteur Marche/Arrêt situé à l'arrière du module solaire, une LED rouge est intégrée. En position « Marche », la LED rouge clignote quand les accus mis en place sont chargés par le module solaire. Dans l'obscurité et lorsque la lampe de bain étanche est mise en marche, la LED est allumée en permanence.

Cet affichage par LED permet le contrôle du fonctionnement du module solaire.

## 6. Remplacement des accus

Après une à deux années, la capacité des accus diminue, ils doivent être remplacés. Les accus sont disponibles dans le commerce ou auprès du fabricant.



1. Dévissez les 4 vis situées à l'arrière du compartiment d'accus et enlevez le couvercle.

2. Enlevez les accus des supports.

3. Insérez les accus neufs en respectant la polarité et refermez le boîtier en procédant dans l'ordre inverse.

**Remarque :** les accus usagés doivent être éliminés conformément aux prescriptions relatives à la protection de l'environnement et n'entrent pas dans la catégorie des ordures ménagères. Votre revendeur est légalement tenu de reprendre les anciens accus.

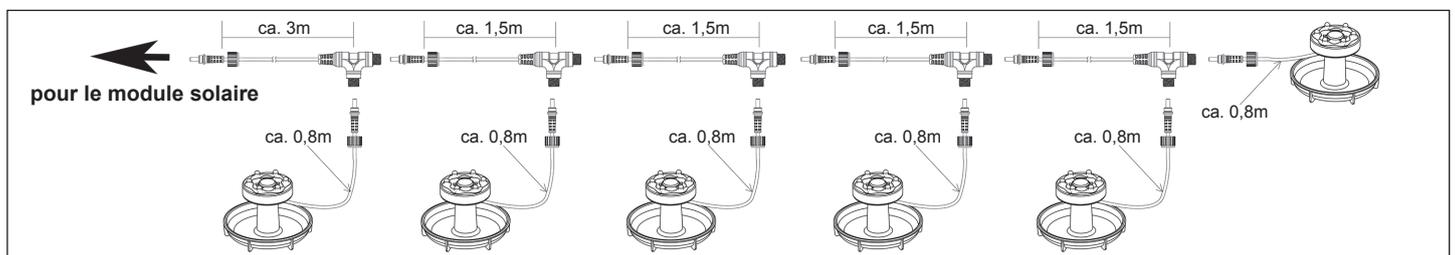
## 7. Dysfonctionnements

**La lampe ne se met pas en marche dans l'obscurité**

- Lampe allumée ? Fiches des émetteurs branchées ?
- Une source lumineuse externe (par ex. lampadaires de rue) simule la lumière du jour sur le module solaire et empêche la mise en marche de la lampe. Placez le module solaire dans un endroit plus sombre.

**Dans l'obscurité, la lampe ne se met pas en marche ou ne se met en marche que pendant une courte durée.**

- Inversion de polarité de l'accu lors du remplacement ?
- Accu faible ou défectueux ? Remplacer les accus ou les recharger avec un chargeur standard !
- Fiches de connexion des émetteurs branchées ?



## 8. Caractéristiques techniques

- Tension de service : 6 V
- Puissance du module solaire : 2,2 Wp
- Indice de protection : Module solaire IP 44, lampe de bain étanche : IP 68
- Classe de protection : III (protection basse tension)
- Accus : 5 unités NiMH 1,2 V/1500 mAh (Mignon AA)
- Ampoules : 36 diodes lumineuses blanches (LED)
- Couleur de la lumière : 6000 K
- Flux lumineux : 6 x 5 lm
- Durée d'éclairage : max. 8 h avec un accu entièrement chargé

Si la lampe est utilisée sous l'eau en hiver, elle doit être protégée du gel !

## 9. Informations relatives aux accus

- Les accus doivent être tenus hors de la portée des enfants. Ne laissez jamais des accus accessibles ; des enfants ou des animaux domestiques risqueraient de les avaler.
- Les accus ne doivent jamais être court-circuités, désassemblés ou jetés dans un feu. Il y a un risque d'explosion !
- Des accus qui s'écoulent ou qui sont endommagés risquent, lors d'un contact avec la peau, de provoquer des irritations ; dans ce cas, veuillez utiliser des gants de protection appropriés.
- Les accus doivent être remplacés exclusivement par des accus identiques, provenant du même fabricant. Des piles ne peuvent être, en aucun cas, utilisées car elles ne sont pas rechargeables.
- Lors de l'insertion des accus, veuillez à respecter la polarité.
- En cas de non-utilisation prolongée de la lampe (par exemple, entreposage), enlevez les accus afin d'éviter un endommagement lié à un écoulement d'accus.

## Fabricant / importateur / service clients / pièces de rechange :

esotec GmbH - Weberschlag 9 - D-92729 Weiherhammer  
Tel.-Nr: +49 9605-92206-0 Fax.-Nr: +49 9605-92206-10  
e-mail: info@esotec.de Internet:www.esotec.de

**Product Art.-Nr: 102150**

## 10. Elimination des déchets

### a) Produit



Les appareils électroniques sont des matériaux recyclables et ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères.

En fin de vie, éliminez l'appareil conformément aux dispositions légales en vigueur.

Retirez les accumulateurs insérées et éliminez-les séparément du produit.

### b) Accumulateurs



Le consommateur final est légalement tenu (ordonnance relative à l'élimination des piles usagées) de rapporter tous les accumulateurs usagés, il est interdit de les jeter dans les ordures ménagères. Les accumulateurs qui contiennent des substances toxiques sont caractérisés par les symboles ci-contre

qui indiquent l'interdiction de les jeter dans les ordures ménagères. Les désignations pour le métal lourd prépondérant sont : Cd = cadmium, Hg = mercure, Pb = plomb (la désignation se trouve sur les accumulateurs, par ex. sous le symbole de la poubelle illustré à gauche).

Vous pouvez rapporter gratuitement vos accumulateurs usagés aux centres de récupération de votre commune, à nos succursales ou à tous les points de vente d'accumulateurs.

Vous respectez ainsi les ordonnances légales et contribuez à la protection de l'environnement.